

Chape fluide KBS Eco-21



Mix-Mobil

Chape fluide à base de sulfate de calcium à séchage facile

- pose rapide grâce à la puissance de pompage élevée
- peu de tension
- volume constant, sans déformations convexes ni concaves
- grande résistance finale
- non inflammable
- autorisé pour Minergie-Eco
- conforme aux principes de bio-construction

CHAMP D'APPLICATION

En guise de chape adhérente, sur couche de séparation, sur isolation, sur chauffage au sol ou sur faux plancher dans la construction de logements et de bâtiments commerciaux. Pour tous les revêtements de sols d'intérieur courants.

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

- Grâce à la très courte période de chauffe, **KBS Eco-21** garantit une sécurité de planification optimale ainsi qu'un faible besoin en énergie. Cela permet d'optimiser le temps et les coûts de construction.
- **KBS Eco-21** satisfait aux exigences très élevées de eco-bau et Minergie-Eco en ce qui concerne les exigences sanitaires et écologiques et correspond à l'évaluation «eco-1».
- Disponible dans les classes de résistance suivantes :
 - CAF-C30-F6 (données techniques indiquées)
 - CAF-C35-F7
 - CAF-C40-F8

CONSOMMATION

par cm d'épaisseur de couche env. 19 kg/m²

PRÉPARATION DU SUPPORT

En cas d'application en couche adhérente, le support doit être suffisamment sec, porteur, propre, à l'abri du gel, stable et dépourvu d'impuretés susceptibles de nuire à l'adhérence. Toutes les substances nuisibles pour l'adhérence doivent être éliminées du support par ponçage, fraisage ou grenailage. Couche de fond en fonction du support selon les recommandations de systèmes Weber avec le primaire d'adhérence **weber.floor 4716** ou avec la couche de fond en résine époxy EP EC1 **weber.floor 4712** avec couche de sable de quartz. En cas de remontée d'humidité capillaire ou de pression de vapeur provenant du support, il faut appliquer un pare-vapeur approprié. En cas d'application sur couche de séparation ou d'isolation, le support porteur doit être conforme à la norme SIA 251:2008 et nettoyé. Au préalable, il faut égaliser les plus grandes inégalités et noyer les conduites posées sur le sol brut. Les bandes de rive doivent aller du support porteur jusqu'à l'arête supérieure du revêtement et avoir une épaisseur ≥ 8 mm.

MISE EN ŒUVRE

1er jour : Laisser quelques fenêtres en imposte lors de la pose de **KBS Eco-21** sur le support préparé dans les règles de l'art. Le matériau est mélangé dans le KBS Mix-Mobil avec la quantité d'eau indiquée pour obtention de la consistance appropriée puis pompé dans l'ouvrage.

2ème jour : Il est possible de commencer une aération par intermittence après obtention de la praticabilité (jour suivant). Le chauffage au sol peut être activé, en cas de nécessité, à une température de départ de 20 °C à 25 °C comme protection antigel.

4ème jour - maturité de pose : La température de départ est réglée à 25 °C puis augmentée ensuite de 10 °C max. par jour. Il est possible d'effectuer le chauffage soit de manière **écoénergétique** à une température de départ de 35 °C (maturité de pose au bout de 21 jours env.) ou **à durée optimisée** à une température de départ de 50 °C (maturité de pose au bout de 14 jours env.). Veiller à un échange d'air suffisant (aération par intermittence 3 à 4 fois par jour).

Épaisseur nominale : Sur couche de séparation à partir de 30 mm (cat. A/B1) ou 45 mm (cat. B2/B3/C/D); pose flottante sur isolation à partir de 35 mm (cat. A/B1) ou 50 mm (cat. B2/B3/C/D).

POST-TRAITEMENT

- Protéger les surfaces fraîchement posées des courants d'air et de l'action directe des rayons de soleil et de la chaleur pendant 2 jours.
- Pendant les trois premiers jours, l'humidité relative de l'air ne doit pas tomber en dessous de 50 %.
- Le ponçage nécessaire de la surface de la chape peut avoir lieu env. 7 jours après la pose. Un ponçage de nettoyage à lui seul ne suffit pas.

MATURITÉ DE POSE

- Chauffé et non chauffé ≤ 0.5 CM-%.
- La maturité de pose d'une chape de 55 mm d'épaisseur peut être atteinte au bout de 3 semaines env., même sans chauffage au sol, à une température de 20 °C et une humidité relative de l'air de 50 %. Pour cela, des déshumidificateurs et des ventilateurs sont nécessaires en nombre suffisant.
- Toujours effectuer une mesure CM pour déterminer la maturité de pose.

RESTRICTIONS / ATTENTION REQUISE

- Des épaisseurs de pose plus grandes nécessitent des durées de séchage plus longues.
- Utilisation uniquement à l'intérieur.

INSTRUCTIONS SPÉCIALES

- Les dispositions de la norme SIA 251:2008 en vigueur s'appliquent. Les épaisseurs de chape dépendant de la charge ainsi que la division en champs pour les chapes fluides à base de sulfate de calcium s'appliquent.
- En cas de longueur de côté > 10 m, prévoir une bande de rive double.
- Il faut faire attention aux circuits de chauffage séparés.
- Respecter le protocole de séchage.
- Veuillez noter que pour un séchage optimisé des chapes, une puissance thermique de 80 à 100 watts par mètre carré env. est nécessaire.
- Les données techniques se réfèrent à 20 °C et 65 % humidité relative.

Données techniques Chape fluide KBS Eco-21

Marquage CE	CAF-C30-F6 (SN EN 13813)
Température de mise en œuvre min. (air, support, matériel)	5 °C
Température de mise en œuvre max. (air, support, matériel)	30 °C
Épaisseur de la couche	sur couche de séparation à partir de 30 mm, sur isolation à partir de 35 mm
Besoin en eau env.	14 - 16 %, selon le grain de l'additif
Consistance / limite d'écoulement	22 - 24 cm sans ressuage d'eau, mesure avec l'entonnoir Hägermann (0.35 l), (38 - 42 cm avec boîte de test de 1.3 l)
Durée pratique de mise en œuvre env.	30 - 40 min
Densité du mortier frais env.	2200 kg/m ³
Masse volumique sèche env.	2000 kg/m ³
Praticabilité après env.	12 hour(s)
Partiellement sollicitable après	72 hour(s)
Pleine charge à	< 1.0 % CM d'humidité résiduelle
Réaction au feu	A1 (EN 13501-1)

Données techniques Chape fluide KBS Eco-21

Résistance à la pression après 28 jours	30 N/mm ²
Résistance à la traction par flexion après 28 jours	6 N/mm ²
Résistance à l'arrachement	1.2 /mm ²
Conductivité thermique env.	1.4 W/mK

Les indications figurant dans cette brochure se basent sur nos connaissances techniques actuelles et notre expérience. Elles ne dispensent pas l'utilisateur de procéder à ses propres contrôles et essais lors du traitement et de l'utilisation de nos produits en raison des nombreux facteurs d'influence et ne constituent que des prescriptions générales. Les indications relatives aux propriétés des produits, ou à leur compatibilité pour des applications concrètes, sont fournies sans engagement de notre part. Les normes applicables ainsi que les fiches techniques et les instructions de mise en œuvre des fédérations professionnelles correspondantes et autres fournisseurs de matériaux de construction doivent être respectées. Consigne de sécurité: respecter la fiche de données de sécurité. Remarque relative à la garantie: Saint-Gobain Weber AG assure la garantie quant à la qualité irréprochable de ses produits dans le cadre des conditions de vente et de livraison générales. Il incombe à l'utilisateur de respecter les éventuels droits de protection ainsi que les lois et dispositions en vigueur. Nous nous réservons le droit d'effectuer des modifications afin de servir le progrès technique.

Helpdesk: T: +41 56 463 68 68, KBS SA, Industriestrasse 16, CH-5106 Veltheim AG



www.ch.weber
www.weber24.ch

Stand vom: 02.05.2022
PR00061664

